

# CONTRAT VIANDE DE VEAU BIO 2023

LA FERME DU PÂTIS  
SAÏDI MALEK  
LE PÂTIS  
44190 SAINT LUMINE DE CLISSON  
[malek@fermedupatis44.fr](mailto:malek@fermedupatis44.fr)  
Ci-dessus dénommé le producteur

MME / M : .....  
ADRESSE : .....  
TELEPHONE : .....  
MAIL : .....  
Ci-dessus dénommé l'amapien

**OBJET :** ce contrat règle les modalités de vente et d'achat de viande de veau certifié élevé en agriculture biologique.

## LES ENGAGEMENTS DE MALEK :

Dans la continuité du travail de Christophe, Malek mène son troupeau à l'extérieur tout l'année sur des prairies naturelles et variées, ainsi l'élevage se fait de la manière la plus naturelle possible. Il souhaite que les amapiens prennent du plaisir à consommer ses produits, comme lui prend plaisir à élever ses vaches.

Malek s'engage à fournir de la viande de veau (veau limousin ou aubrac ou croisé) de son exploitation uniquement, aux conditions suivantes :

**-par colis de 10kg :** 8 à 10 sachets de 2 escalopes, 1 rôti (noix, noix pâtissière), 1 rôti à braiser (épaule, bas de carré), 2 à 3 paquets de 2 côtes, 2 à 3 paquets de 600g à 700g de blanquette, 1 à 2 tendrons (poitrine de veau à griller ou à blanquette), 1 jarret de veau coupé façon osso-buco.

**-par colis de 5kg :** 4 à 5 sachets de 2 escalopes, 1 rôti, 1 à 2 paquets de 2 côtes, 1 à 2 paquets de 600g à 700g de blanquette, 1 tendron (poitrine de veau à griller ou à blanquette).

**Les colis sont livrés avec un poids de 5 ou 10 kg, à plus ou moins 50 grammes.**

Les colis de 5 kg ne sont jamais composés de jarret de veau façon osso-buco.

## LES ENGAGEMENTS DE L'AMAPIEN :

- prend les mesures nécessaires pour respecter la chaîne du froid après distribution,
- s'engage à venir récupérer le ou les colis lors des distributions,
- s'engage sur la commande indiquée ci-dessous,
- s'assure d'être à jour de son adhésion à l'AMAP.

**Le règlement est à établir par chèque, à l'ordre de « Malek Saïdi », à remettre avec le contrat auprès du référent ou dans la boîte à contrats. Merci d'établir un chèque pour chaque livraison.**

Les dates exactes de livraisons sont communiquées via le bulletin.

DATE	2 FEVRIER	JUIN	OCTOBRE	DECEMBRE
COLIS 5kg (86,50€ le colis)				
COLIS 10kg (163€ le colis)				

FAIT A : ..... LE : .....  
L'AMAPIEN : ..... LE PRODUCTEUR :